

Rejoindre une visioconférence Zoom

Depuis la crise sanitaire, les formations continues proposées par l'EDASOP ont principalement lieu en visioconférence via zoom. Les Avocats sont autorisés par les Bâtonniers à les suivre depuis leur ordinateur personnel (et non dans leurs Ordres, comme exigé avant la crise sanitaire).

Les avocats devront s'identifier avec leurs nom et prénom afin de faciliter la vérification des personnes présentes. Un appel sera fait pendant la formation pour s'assurer de la présence effective des inscrits.

1 – Rejoindre une formation Zoom

La veille de la formation, les avocats reçoivent par mail un lien et des codes de connexion. Avant d'appeler l'EDASOP si vous ne l'avez pas reçu, vérifiez dans vos spams. Sinon, appelez Mme Laétitia BOYER (05 61 53 06 99).

A l'heure et au jour de la formation, il suffit de cliquer sur le lien pour ouvrir la formation. Certains navigateurs proposent d'ouvrir l'application zoom.us. Il suffit de valider ce message pour lancer Zoom. Ensuite, un message demande de saisir le mot de passe.

Une fois fait, vous entrez dans une salle d'attente où vous patientez jusqu'au lancement de la formation.

2- Au début de la formation

Assurez-vous que votre prénom et nom apparaissent bien dans la liste des participants et non pas un pseudo indéchiffrable pour l'intervenant.

Allumez votre caméra au moins au début de l'intervention et lors de l'appel.

Eteignez votre micro pendant l'intervention de façon à ne pas perturber le cours.

Posez vos questions via le chat.

3- A la fin de la formation

Quittez zoom.

Vous recevrez le jour même un questionnaire sous forme de quizz anonyme de 5 à 10 questions portant sur la formation suivie afin de vérifier que les objectifs de la formation sont bien atteints ainsi qu'un questionnaire d'évaluation de la formation que nous vous remercions de bien vouloir renseigner et nous retourner. Vos réponses nous aident à améliorer notre offre de formations.

Toulouse, le 12 mars 2021

Mis à jour le 15 décembre 2022